

La parité hommes-femmes obligatoire sur les listes wallonnes

■ La “tirette” électorale sera appliquée lors du scrutin régional de 2019.

Le principe de la tirette sur une liste électorale, qu'est-ce que c'est ? C'est simplement le fait d'alterner une candidate et un candidat. Et vice-versa. Ce système déjà partiellement appliqué pour les trois premières places de la liste va être généralisé en Wallonie pour le scrutin régional de mai 2019.

PS (dans l'opposition), MR et CDH (dans la majorité) se sont donc entendus, jeudi après-midi en commission des affaires générales du Parlement wallon, sur cette disposition.

Gageons qu'Ecolo rejoindra le trio lors du vote en séance plénière lorsqu'il s'agira d'entériner définitivement le décret. Les verts appliquent déjà ce système sur leurs listes électorales depuis de nombreuses années.

Précisons que pour les élections communales d'octobre 2018, les listes en présence devront pratiquer la tirette en Wallonie. Cette décision avait été prise en février 2013, au lendemain du précédent scrutin local. C'est donc la première fois que ce sera appliqué au niveau communal.

On garde l'effet dévolutif

Par contre, une autre proposition visant la suppression de l'effet dévolutif de la case de

tête pour le prochain scrutin régional a été recalée jeudi après-midi. L'apport du PS était essentiel car ce genre de décision nécessite une majorité des deux tiers. Le MR et le CDH, qui déposaient le texte, n'ont pas souhaité discuter de propositions émanant du PS sur le cumul financier, notamment pour les élus. Les socialistes ont dès lors décidé de ne pas soutenir la proposition de la majorité. D'autres arguments sont avancés. *“C'est une prime aux personnalités connues. Il y a un impact sur l'élection des femmes et des jeunes et une augmentation de l'importance de la médiation au détriment du travail concret parlementaire”* explique-t-on au groupe PS.

S.Ta.

Les partis politiques francophones peinent à dénicher de nouvelles recrues, quel que soit leur genre

Contrairement à ce qui a été observé il y a quelques semaines par des médias flamands dans certaines communes du Nord du pays où “*de vrouwenjacht*” (littéralement, “la chasse aux femmes”, si, si) a officiellement commencé, la gent féminine ne déserte pas le domaine de la chose publique à Bruxelles et en Wallonie. Les partis politiques francophones planchent actuellement sur la confection de leurs listes électorales en vue des communales d'octobre prochain et du méga scrutin – régional et fédéral – de mai 2019. Ils ne semblent pas rencontrer de difficultés à capter un public féminin sur leurs listes.

Pour rappel, l'alternance homme-femme sur les listes électorales est un principe aujourd'hui déjà effectif à l'échelon communal. Il ne l'est par contre pas (encore) au niveau régional ni au fédéral.

Au Parti socialiste, on répond que les têtes de listes ne notifient globalement pas de problèmes à ce niveau-là sauf rares exceptions. *“Le PS est évidemment favorable à l'égalité hommes-femmes et au principe de la tirette (lire papier ci-contre) à tous les niveaux de pouvoir”*, souligne au passage le porte-parole du parti Maxime Hardy.

Au Mouvement réformateur, la question de la “pénurie” de profils féminins sur les listes se pose davantage. Ainsi, certaines têtes de listes libérales répercutent effectivement à leur état-major les difficultés qu'elles ont rencontrées à ce propos. *“Le phénomène est particulièrement observable dans*

les communes de petite taille, commente Christophe Cordier, porte-parole du MR. Mais il n'est pas aisé de déterminer les raisons précises à cela. L'engagement politique implique pas mal de contraintes, notamment en termes de gestion du temps, qui peuvent davantage dissuader les femmes.”

De “l'animosité” de la population vis-à-vis du monde politique

Plus généralement, nos interlocuteurs observent que ce n'est pas tant la question du genre, bien que très symbolique, qui se pose lorsqu'il s'agit de confectionner leurs listes électorales. *“Il y a aujourd'hui une certaine animosité de la population vis-à-vis du monde politique. C'est donc d'abord et avant tout l'engagement politique lui-même qui est ici en jeu, commente-t-on dans les rangs du CDH. Dénicher de nouvelles recrues est loin d'être simple, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes.”*

Même observation chez les écologistes.

Qui affirment ne pas rencontrer de problèmes particuliers à convaincre des femmes à se mettre sur leurs listes. Dans la mesure où son électoral est constitué de 60% de femmes, Ecolo est un parti naturellement féminin. D'ici aux régionales et fédérales de 2019, les écologistes instaureront par ailleurs un nouveau dispositif issu de leur plan parité visant à obliger la présence d'un tiers au moins de candidats du même sexe en tête de liste sur l'ensemble de leurs listes électorales.

Alice Dive